

PEÑARROYA-MAROC

AEC 1951-838 — Peñarroya-Maroc, 1, rue de Thiauourt, CASABLANCA.

Capital. — Société anon., novembre 1946, au capital de 240 millions de fr. (Filiale de la Sté minière et métallurgique de Peñarroya, 12, pl. Vendôme, Paris).

Objet. — Recherche, mise en valeur et exploitation de toutes mines métalliques ou autres, etc. — Sté à laquelle la Sté de Peñarroya a cédé la plus grande partie de son actif marocain.

Conseil. — MM. Jacques Aguillon, présid. ; Henry Pagézy, vice-présid., Jacques Ramin, admin.-dél. ; Pierre Getten, L.-François Glaser¹, Jacques Walter, admin.

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE PEÑARROYA (*L'Information financière, économique et politique*, 5 mai 1954)

C'est à partir du 6 mai 1954 que la Société minière et métallurgique de Peñarroya procédera, dans le cadre du décret du 30 juin 1952, à la répartition entre ses actionnaires de 60.000 actions Peñarroya-Maroc de son portefeuille, à raison de 1 action Société Peñarroya-Maroc pour 12 actions Société minière et métallurgique de Peñarroya.

D'autre part, il sera proposé au Conseil d'administration du 7 mai 1954, de soumettre à la prochaine assemblée annuelle la décision de répartir un dividende de 200 fr. net, au titre de l'exercice 1953.

Les droits d'attribution (coupon numéro 65), détachés le 6 mai 1954 des actions Société Minière et Métallurgique de Peñarroya (marché au comptant), seront cotés dès cette même date; des dispositions sont prises pour la cotation ultérieure des actions Société Peñarroya-Maroc,

SOCIÉTÉ PEÑARROYA-MAROC (*L'Information financière, économique et politique*, 5 mai 1954)

Cette société, dont 60.000 actions seront réparties par la Société Minière et Métallurgique de Peñarroya entre ses actionnaires, est au capital de 900 millions, divisé en 360.000 actions de 2.500 francs. C'est un holding créé par la Société Minière et Métallurgique de Peñarroya essentiellement pour grouper ses intérêts au Maroc et pour en assurer la gestion.

Elle détient :

- 35 % du capital de la Société des Mines d'Aouli ;
 - 10 % de celui des Mines de Zellidja, et possède d'autres participations importantes dans diverses sociétés marocaines, et notamment dans la Société des Fonderies Peñarroya-Zellidja, la Société minière des Rehamna et la Société minière du Haut-Guir,
-

¹ Louis François Glaser (1893-1987) : voir sa notice ci-dessous...

Les bénéfices de l'exercice 1953 se sont élevés à 93.778.940 fr. La Société a distribué un dividende de 250 francs (net au Maroc) par action, correspondant à 205 fr., après déduction de la taxe proportionnelle de 18 %.

Il est prévu de coter les actions Société Peñarroya-Maroc à la Bourse de Paris (cote officielle) et à l'Office de cotation des valeurs mobilières de Casablanca ; toutefois, la date de ces cotations n'a pas encore été arrêtée.

SOCIÉTÉ PEÑARROYA-MAROC

(L'Information financière, économique et politique, 23 juillet 1954)

La baisse récente de certaines actions qui entrent dans la composition du portefeuille de Peñarroya-Maroc ne s'est pas répercutée sur les cours de l'action. Ces derniers ont même progressé, dépassant légèrement 5.000.

Une meilleure appréciation de la valeur des participations en titres non cotés de Peñarroya-Maroc s'est en effet montrée ces derniers temps.

La seule participation de Peñarroya-Maroc dans Aouli représente encore, sur la base des cours du 15 juillet 1954, 3.395 francs par action Peñarroya-Maroc, soit 68 % du cours de l'action Peñarroya-Maroc, alors que les dividendes reçus par Peñarroya-Maroc d'Aouli comptent pour 20 % seulement du total des revenus encaissés par Peñarroya-Maroc.

Les autres participations de Peñarroya-Maroc, qui comprennent essentiellement 10 % du capital de la Société des Mines de Zellidja, 50 % du capital de la Société des Fonderies Peñarroya-Zellidja, 83 % du capital de la Société minière des Rehamna représentent par action Peñarroya-Maroc, qu'elles ont une valeur réelle supérieure à deux fois celle de la participation de Peñarroya-Maroc dans Aouli. Elles ont contribué pour 160 francs au dividende net distribué par Peñarroya-Maroc pour l'exercice 1953 ; 205 francs.

Compte tenu de l'ensemble des éléments d'actif et du passif exigible, il apparaît que la Bourse évalue l'action Peñarroya-Maroc à 52 % de sa valeur réelle. Le rendement net du titre : 4,1 %, paraît particulièrement satisfaisant par comparaison avec celui d'affaires similaires.

PEÑARROYA-MAROC

(L'Information financière, économique et politique, 31 décembre 1955)

L'apport fait à cette société par la Société minière du Haut-Guir a été évalué à 470.103.651 francs.

Compte tenu de la confusion des droits et obligations de « Peñarroya Maroc » résultant de sa participation dans le capital de la Société minière du Haut-Guir, il a été attribué aux autres actionnaires de cette dernière, en rémunération de leur apport, 18.000 actions de 2.500 fr. chacune de la Société. Peñarroya-Maroc, à créer par voie d'augmentation de capital de 45 millions de francs.

Par suite du dépôt des actes légaux, l'augmentation du capital de 900 à 945 millions de la Société Penarroya-Maroc est rendue définitive.

Castel (Étienne du)[1883-1964]. X-Pts. Ép. Dlle Paul-Dubois[Rothschild], 163 (Comptoir Lyon-Alemand), 332 (Cie des ch. de fer du Nord), 340 (Soc. générale de ch. de fer éco-CFTA), 570 (Minemet), 608 (Huaron), 644 (ph Peñarroya-Maroc), 655 (pdt Peñarroya), 664 (ph Le Nickel).

Aguillon (Jacques)(1879-1955)[fils de Louis, ing. des mines, mêlé aux affaires du partage du Maroc], 48 (Paix afric.), 127 (BPPB), 644 (pdt Peñarroya-Maroc), 655 (v.-pdt Peñarroya), 850 (pdt Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons), 1285 (CGÉlec.), 1723 (pdt dir. ONA), 1960 (Vittel).

Pagezy (Henri)(1894-1970)(ing. Mines. Ép. Louise Lichtenstein), 515 (Sté d'investissement du Nord), 570 (Minemet), 642 (v.-pdt Mines de Zellidja), 643 (pdt Mines Aouli), 644 (v.-pdt Peñarroya-Maroc), 655 (adm.-dir. Peñarroya), 1389 (Kuhlmann)[apport usine Peñarroya de L'Estaque à Kuhlmann en 14-18], 1723 (Omnium nord-africain).

Fillon (René)[Alès, 1904-Clamart, 1978][Agrégé de lettres, précepteur de Guy de Rothschild, marié en 1935 à Nanette Robert, fille de l'entraîneur de l'écurie Ed. de Rothschild. Dont Alain (1943) et François (1950). Fondé de pouvoir de la Banque Rothschild, futur pdt de la Cie française des minerais d'uranium et vice-président de Peñarroya. Trésorier du RPF, conseiller de l'Union française, sénateur du Soudan (1955-1959), membre du conseil économique et social. À l'origine de l'entrée de Pompidou à la Banque Rothschild.], 515 (S.I. Nord), 644 (Peñarroya-Maroc), 655 (Peñarroya), 1259 (CEM), 1591 (GTM depuis 1948).

Getten (Pierre)[fils de Maxime, père de Jacques = tous repr. Rothschild], 128 (UEIF depuis 1951), 332 (Ch. de fer du Nord), 364 (pdt Ch. de fer de l'Indochine et du Yunnan), 366 (Djibouti-Addis-Ababa), 393 (CIWLT), 465 (HPLM), [488], 491 (EMGP), 515 (Sté d'investissement du Nord), 571 (Belge des mines, minerais et métaux), 644 (Peñarroya-Maroc), 655 (Peñarroya), 863 (Forges et aciéries du Nord et de l'Est), 1168 (Cockerill), 1169 (Providence), 1407 (UCLAF), 1723 (Omnium nord-africain).

Glaser (Louis François Eugène)[Port-la-Nouvelle, Aude, 18 sept. 1893-Compiègne, 20 août 1987] : ingénieur prospecteur des mines d'étain au Nigéria pour la Société commerciale et industrielle de l'Afrique occidentale (1922-1926), représentant au Cameroun de la Société méditerranéenne, minière, métallurgique et commerciale, fondateur de la Société d'études et de recherches minières du Sud-Marocain (mai 1941), administrateur de la Société marocaine de l'Atlas occidental (1943), fondateur de Villareal, Société chérifienne de parfums (1946), d'Alguicor : immobilier à Casablanca (société civile transformée en S.A. en 1948), administrateur de la Société chérifienne de recherches minières...], 644 (Peñarroya-Maroc).

Rouillé (René)[Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 2 fév. 1895-Paris XVI^e, 22 déc. 1971][Polytechnicien. Dir. gén. Soc. minière et électrique des Landes (1929-1947), dir. gén. Cie française des essences synthétiques (1934), PDG Soc. chimique des Bouches-du-Rhône (1944) — abs. par la Centrale d'Hydrogénation et de synthèse —, pdt Comptoir Lyon-Alemand-Louyot], 643 (Mines d'Aouli-Maroc), 644 (Peñarroya-Maroc), 920 (pdt Métaux et alliages blancs), 1282 (Japy frères), 1457 (Verreries de Cognac et de Carmaux).

Walter (Jacques), 642 (adm.-dir. Mines de Zellidja), 644 (Peñarroya-Maroc).

Peretti (E.), 644 (dg Peñarroya-Maroc).

Lecocq (M.), 644 (comm. cptes Peñarroya-Maroc).

Fiduciaire du Maroc (Sté), 642 (comm. cptes Mines de Zellidja), 644 (comm. cptes suppl. Peñarroya-Maroc).

CONSEIL : MM. E. du Castel, P.H., J. Aguillon, pdt ; H. Pagézy, v.-pdt ; R. Fillon, P. Getten, L. Glaser, R. Rouille, J. Walter.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. E. Péretti.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. Lecocq ; Société fiduciaire du Maroc, suppléant.

SIÈGE SOCIAL : Casablanca (Maroc), 1, rond-point Saint-Exupéry.

CONSTITUTION : Société anonyme marocaine constituée le 17 octobre 1946, pour une durée de 99 ans.

OBJET : Recherche mise en valeur, exploitation, soit directement, soit par voie de participation, de mines, de métalliques et de toutes autres mines, ainsi que toutes opérations financières, industrielles et commerciales se rapportant directement ou indirectement à ces activités.

PARTICIPATIONS : Mines d'Aouli, Mines de Zellidja, Fonderie Peñarroya-Zellidja, Minière des Rehamna, Minière du Haut-Guir, Mines de l'Adrar, Omnium Nord Africain, Minière de l'Atlas Marocain, etc.

CAPITAL SOCIAL : 900 millions divisé en 360.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 100 millions, porté en 1947 à 240 millions, en mai 1953 à 480 millions et en juin 1953 à 900 millions par émission au pair de 168.000 actions de 2.500 fr.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Dans l'année qui suit la clôture de l'exercice

REPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale; le solde aux actions.

LIQUIDATION : Apurement du passif, remboursement du capital ; le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER : En France : MM. de Rothschild Frères ; B.U.P., Société Lyonnais, Crédit Commercial de France.

Au Maroc : Société Chérifienne de Gérance et de Banque ; Crédit des Pays-Bas ; Crédit Marocain.
COTATION : Parquet actions « Cote Desfossés » 37~ - Notice

	Amort.	Provis.	Bénéf. net	Réserves	Divid. + tantième	Divid. brut par act.
	(En 1.000 francs)					(En fr.)
1951	1.307	70.000	48.248	34.412	14.400	600
1952	26.061	198.620	11.704	585	14.400	600
1953	23.332	14.000	93.79	4.688	90.000	250
1954	53.860	—	120.229	6.011	108.000	300

NOTA : les dividendes de 1951 et 1952 s'appliquent aux actions de 10.000 fr., tandis qu'à partir de 1953 ils s'appliquent aux actions de 2.500 fr. Les coupons sont payés nets au Maroc et assujettis en France à la taxe proportionnelle de 18 %.

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1951	1952	1953	1954
ACTIF				
Immobilisations (nettes)	10.293	13.669	7.994	5.775
Titres et participations	1.492.540	1.390.563	1.461.456	1.30.595
Réalisable :				
Filiales	129.497	195.560	398.915	—
Débiteurs	2.929	23.408	5.839	—
Disponible	12.375	17.223	34.908	21.500
	<u>1.647.634</u>	<u>1.640.418</u>	<u>1.909.112</u>	<u>1.559.439</u>
PASSIF				
Capital	240.000	240.000	900.000	900.000
Réserve	90.606	124.454	11.758	
Fonds de renouvellement et provisions	70.000	268.320	152.320	179.899
Filiales	977.403	272.684	13.320	177.899
Dette à court terme				
Bénéfices	221.377	723.256	260.699	345.774
	<u>1.647.634</u>	<u>1.640.418</u>	<u>1.909.112</u>	<u>1.559.439</u>

PEÑARROYA-MAROC

(L'Information financière, économique et politique, 18 mai 1956)

À la suite de l'absorption de la Société minière du Haut-Guir, la société a désormais, indépendamment de la gestion de son portefeuille, une activité minière.

Le rapport souligne que l'exercice 1955 a été marqué par une augmentation de capital consécutive à l'opération d'absorption ci-dessus.

L'exercice a laissé un bénéfice net de 250.339.639 fr., permettant, comme indiqué, de distribuer 600 fr. par action. Nous donnons ci-après les principaux postes du compte de profits et pertes et du bilan approuvé par l'assemblée du 14 avril, les chiffres précédemment communiqués et publiés dans « L'Information » du 28 mars ayant été modifiés ultérieurement.

Les produits bruts ont été de 341 millions 680.796 fr. (284.411.005 fr. de revenus du portefeuille et 57.269.791 fr. de bénéfice minier). Après déduction des charges et affectation de 50 millions à la réserve pour recherches et éventualités diverses, le bénéfice ressort à 250.339.639 fr.

Au bilan : actif réalisable, 1 milliard 482.192.971 fr., dont 823.200.456 de participations, 316.987.563 fr. de débiteurs et 20.384.073 fr. de caisses et banques. En regard, les créiteurs divers sont de 27.085.809 francs ; provisions, * 43.685.626 fr. ; réserves, 348.766.226 fr.

SOCIÉTÉ PEÑARROYA-MAROC

(L'Information financière, économique et politique, 27 décembre 1956)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 décembre 1956, a décidé de mettre en paiement, le 3 janvier 1957, un acompte de dividende sur l'exercice 1956.

Cet acompte est de fr. 600. brut, par action et sera payable en France, sous déduction de la taxe proportionnelle, au taux de 19,80 %, contre remise du coupon n° 19.

Nous rappelons que le montant du dividende pour l'exercice 1955 était de Fr. 600, brut, par action.

- Peñarroya-Maroc

(Les Échos, 28 juin 1984)

La société Abu Dhabi Fund, dont le siège est à Abu Dhabi, capitale des Émirats arabes unis, vient de prendre le contrôle de Peñarroya-Maroc, filiale de la Société minière et métallurgique de Peñarroya.

Abu Dhabi Fund a acquis le 22 juin, par cession directe de la société Peñarroya, 83,90 % du capital de Peñarroya-Maroc. Le cours de 100 F sera maintenu à l'intention des actionnaires minoritaires du 2 juillet jusqu'au 14 septembre sur le marché hors cote de Paris où le cours s'était négocié en dernier lieu à... 9 F le 12 octobre 1982.
